

**Les réseaux « ambition réussite » accueillent un vingtième des écoliers et collégiens. Les trois quarts des élèves de collèges RAR sont issus des catégories sociales défavorisées et ont plus souvent un retard scolaire. Ils témoignent de résultats plus faibles, que ce soit en regard de la maîtrise des compétences de base ou de l'accès au diplôme national du brevet.**

À la rentrée 2009, les réseaux « ambition réussite » (RAR) regroupent autour de 254 collèges, têtes du réseau, 1 725 écoles. Ils accueillent 280 700 écoliers et 115 000 collégiens, soit un élève sur vingt, en primaire comme au collège. Les autres collèges de l'éducation prioritaire s'inscrivent dans les réseaux de « réussite scolaire » (RRS).

Les collégiens des RAR sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 74,4 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 57,5 % en RRS et 35,0 % dans les établissements hors EP (France métropolitaine et DOM). Leur retard scolaire est plus fréquent : 27,1 % des élèves issus des écoles RAR sont en retard à l'entrée en sixième contre 21,3 % en RRS et 12,1 % ailleurs (tableau 01).

En fin de CM2, comme en fin de troisième, en français comme en mathématiques, les élèves des RAR maîtrisent moins bien les compétences de base que les autres. Par exemple, si 74 % des élèves de CM2 des écoles RAR maîtrisent les compétences de base en français, ils sont 78,5 % dans les écoles RRS et 88,4 % ailleurs (graphique 02).

Le diplôme national du brevet (DNB) comprend un examen écrit de trois épreuves (français, mathématiques et histoire – géographie – éducation civique). À la session 2009, 42,3 % des élèves des collèges RAR et 55,9 % des élèves des RRS ont obtenu plus de 10 sur 20 aux épreuves écrites, contre 71 % ailleurs. Cependant, en prenant en compte le contrôle en cours de formation, les écarts diminuent : 69,0 % des

élèves des RAR ont obtenu leur DNB contre 82,7 % ailleurs (graphique 03).

Quatre années après la relance de la politique de l'éducation prioritaire et la mise en place des RAR, on observe une diminution des effectifs des collèges RAR plus élevée qu'hors éducation prioritaire (EP) : - 9,3 % contre - 0,5 %. Toutefois, les évolutions démographiques étant très différentes selon les territoires (urbains ou ruraux), cet écart est à interpréter avec prudence. De plus, la baisse ne concerne pas tous les établissements.

Entre les rentrées 2006 et 2009, la part d'enfants d'origine sociale défavorisée baisse légèrement en RAR comme hors éducation prioritaire. En ce qui concerne le retard et le redoublement en sixième, les écarts entre les élèves des RAR et ceux hors EP s'atténuent légèrement, en lien avec la politique de moindre redoublement mise en œuvre depuis quelques années. En termes de compétences de base, les écarts RAR – hors EP diminuent un peu entre 2007 et 2009 en fin de CM2, mais stagnent voire augmentent à la fin du collège. Ce dernier résultat se retrouve sur la réussite au brevet qui reste inférieure de près de 15 points en établissements RAR par rapport aux collèges hors EP. Cependant, si les collégiens de RAR sont plus souvent orientés vers les filières professionnelles, quand ils entreprennent ce type de parcours, leur trajectoire au-delà de la seconde se rapproche un peu de celle des autres élèves, issus d'un collège hors EP.

*L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire. L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient « l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves ». Sur ce modèle, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, se structurent les 254 réseaux « ambition réussite » et les autres réseaux dits « de réussite scolaire » (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006). Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend, à partir de la rentrée 2005, les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, des retraités employés ou ouvriers et des personnes sans activité professionnelle. La proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard est la proportion d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2009, qui étaient en CM2 à la rentrée 2008 dans une école RAR, et qui ont redoublé au moins une classe du primaire. Le graphique 02 représente la répartition de la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2009 du diplôme national du brevet (DNB). Les pourcentages de maîtrise des compétences de base sont assortis d'un intervalle de confiance de plus ou moins deux à trois points.*

Source : MEN-DEPP, fichiers Scolarité  
Champ : France métropolitaine + DOM,  
secteur public

## 01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2009

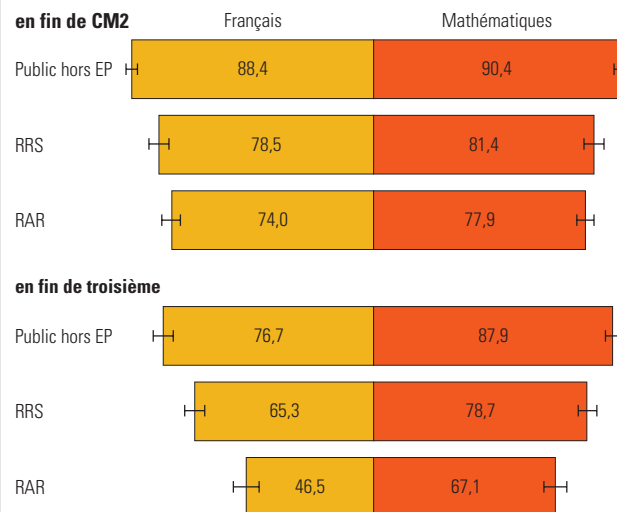
France métropolitaine et DOM, secteur public

	% d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	% d'enfants de cadres et d'enseignants	% d'élèves entrant en sixième en retard
Réseau « ambition réussite » RAR	74,4	8,1	27,1
Réseau de « réussite scolaire » RRS	57,5	18,5	21,3
Hors éducation prioritaire	35,0	38,2	12,1
<b>Ensemble</b>	<b>42,8</b>	<b>31,3</b>	<b>14,4</b>

Pour les deux premières colonnes, la ligne RAR correspond aux élèves entrant en sixième dans un collège RAR ; pour la dernière colonne, la ligne correspond aux élèves entrant en sixième venant d'une école en RAR.

Source : MEN-DEPP

## 02 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base en 2010 (en %)

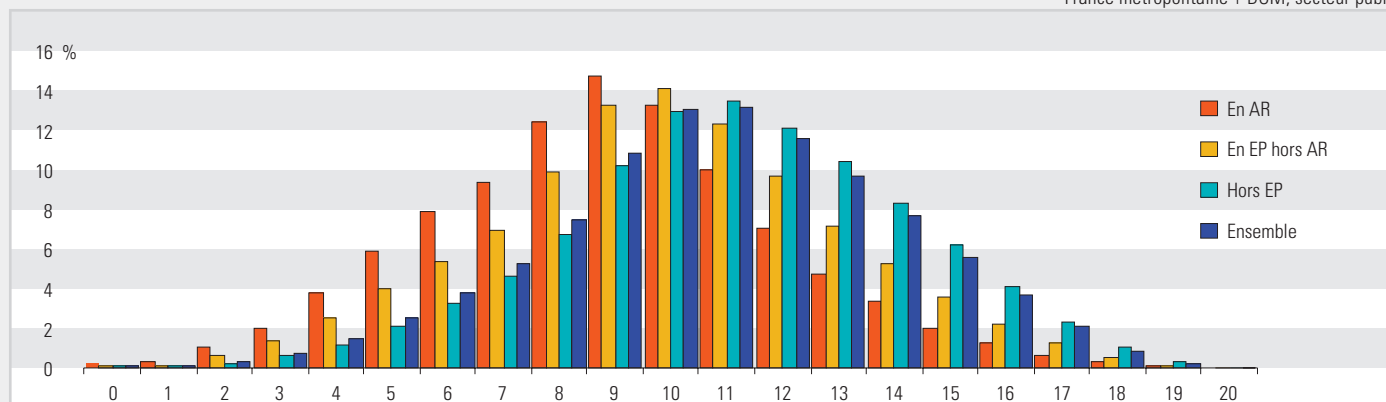


Lecture : en fin de CM2, 88,4 % des élèves du public hors éducation prioritaire maîtrisent les compétences de base en français. L'intervalle de confiance de cet indicateur est de  $\pm 2,2$  %.

Source : MEN-DEPP

## 03 Répartition des élèves selon leurs notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet 2009

France métropolitaine + DOM, secteur public



Lecture : dans les collèges ambition réussite, 14,7 % des élèves ont eu entre 9 et 10 aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2009 contre 13,3 % des élèves des collèges en réseau de réussite scolaire, 10,2 % des élèves des collèges hors éducation prioritaire et 10,8 % de l'ensemble des élèves.

Source : MEN-DEPP